Département de Seine-et-Oise 7e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

L'UNION DES RÉPUBLICAINS

présente



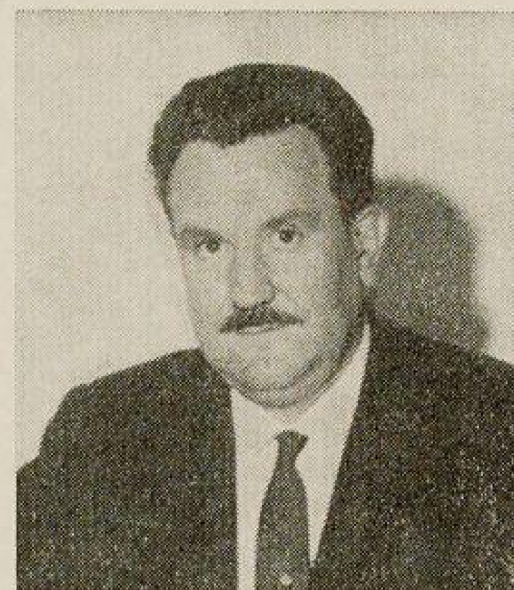
Paul RAOULT

du Parti Socialiste S.F.I.O.
Vice-Président du Conseil Général
Maire des Mureaux
Ancien Combattant

Remplaçant éventuel :

Ernest-René PONS

TECHNICIEN



ELECTRICES, ELECTEURS,

Les scrutins des 18 et 25 novembre revêtent une importance exceptionnelle pour l'avenir de chaque Française et de chaque Français.

Les résultats du referendum ont montré :

1° que la menace d'un départ du Général de Gaulle n'avait convaincu de voter « oui » que 46,5 % des Français ;

2° que le pays est divisé en deux parties sensiblement égales, ce qui démontre l'échec total de la prétention gaulliste de rassembler les Français ;

3° que la majorité des électrices et des électeurs souhaitent une rénovation profonde de la vie politique :

— les uns ont voté « oui » pour ne pas revoir l'instabilité ministérielle d'autrefois et le désaccord permanent des partis politiques,

— les autres ont voté « non » pour condamner le pouvoir personnel.

Ceux qui ont voté « non » ne peuvent voter pour le candidat U.N.R.

Beaucoup de ceux qui ont voté « oui » souhaitent un contrôle du pouvoir exécutif et un contrepoids aux pouvoirs du prochain Président de la République. Ils ne peuvent voter pour le candidat U.N.R. qui est un inconditionnel.

Chacun sait ce qui nous sépare du parti communiste : en aucun cas nous ne pouvons accepter le parti unique et la suppression des libertés publiques.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Par l'élection de vos députés, vous participez réellement à la formation du gouvernement de la France.

Vous devez savoir que dans notre département, l'ensemble des formations républicaines, DONT PAUL RAOULT EST LE CANDIDAT UNIQUE, a pris l'engagement solennel de :

— Soutenir un gouvernement de législature pour empêcher le retour à l'instabilité ministérielle ;
— Œuvrer pour la réconciliation des Français ;
— Assurer la défense de toutes les libertés et le respect absolu du droit des personnes, en condamnant tout autant les mesures d'exception que les actes de violence de l'O.A.S. ;
— Rétablir l'objectivité de la radio et de la télévision ;
— Mettre un terme aux dépenses de prestige et notamment à celles d'une force de frappe exclusivement nationale ;
— Réaliser une répartition plus équitable d'une économie en expansion et élever le niveau de vie de tous, notamment des plus défavorisés ;
— Donner à la jeunesse française toutes ses chances ;
— Reprendre la construction politique d'une Europe intégrée ;
— Maintenir la cohésion de nos alliances au sein du Pacte Atlantique, garant de la paix.

Ce programme d'action a été signé par :

Edouard Bonnefous, Sénateur (pour le Rassemblement Démocratique), Adolphe Chauvin, Sénateur (M.R.P.), J.-P. David, Député, Maire de Mantes-la-Jolie (Parti Libéral Européen), Pierre Métayer, Sénateur (Parti Socialiste S.F.I.O.), André Mignot, Député-Maire de Versailles (Centre National des Indépendants et Paysans), Alain Poher, Sénateur, Maire d'Ablon (M.R.P.), Jacqueline Thome-Patenôtre, Député, Maire de Rambouillet (Rassemblement Démocratique et Parti Radical-Socialiste).

Sciences Po / fonds CEVIPOF

ELECTRICES, ELECTEURS,

Ne soyez pas dupes.

N'accordez pas votre confiance aux individualités qui ne vous offrent que leur ambition personnelle.

VOTEZ UTILE.

L'avenir de la démocratie est assuré ! Les accords des Républicains en est la preuve formelle.
Restez des femmes et des hommes libres.
N'abandonnez pas votre sort entre les mains de quiconque.

Pour la Paix, **VOTEZ RÉPUBLICAIN**
Pour la Liberté,
Pour le Progrès Social, **VOTEZ Paul RAOULT**

Electeurs du Canton de Meulan,

C'est le 11 juin 1939 que Paul RAOULT entrait au Conseil Municipal des Mureaux, élu à l'occasion d'une élection complémentaire. RAOULT militait activement dans le secteur, les travailleurs lui avaient confié, vers 1931, la tâche bénévole de secrétaire de l'Union locale des Syndicats de Meulan-Les Mureaux qu'il accomplissait en dehors de ses fonctions de chef de service à la Caisse Départementale des Assurances Sociales.

Limogé sous l'occupation, en 1941, il était, au lendemain de la Libération, en 1944, investi par délégation de M. le Préfet, des fonctions de Conseiller Municipal. Le Conseil étant entièrement renouvelé, ses collègues le désignèrent comme Maire. Depuis, il assume la charge de premier Magistrat Municipal. Dans quelques semaines, il sera titulaire de la Médaille Départementale à laquelle lui donneront droit ses vingt-cinq années de mandat municipal.

Ajoutons que depuis 1947, M. RAOULT est Conseiller Général du Canton de Meulan, qu'il a toujours été réélu et au premier tour en 1961. Spécialisé dans les questions d'Aide Sociale, il a présidé à l'Assemblée Départementale, la 4e Commission durant de nombreuses années. Il a été élu Vice-Président du Conseil Général à diverses reprises.

Parmi les fonctions qu'il détient au titre de Conseiller Général, signalons, en outre, celle de Président de la Commission des Allocations Familiales (art. 3), de membre des Commissions administratives du Préventorium départemental pour enfants de Mesnil-Saint-Denis et de l'Hôpital-Hospice de Meulan, de la Commission départementale des Colonies de Vacances, du Comité de Liaison Département-Sécurité Sociale, du Conseil d'Administration de l'Office départemental des H.L.M. et du Comité départemental de l'Enseignement Primaire.

Il est, en outre, Correspondant cantonal de l'Office des Combattants et représente les maires du canton de Meulan à l'Union des Maires de Seine-et-Oise.

Chaque fois qu'administrés et Maires des Communes ont fait appel à son concours, il a toujours répondu présent.

Electeurs du Canton de Poissy,

Je n'ai pas été en contact avec vous mais celui qui sollicite vos suffrages a fait ses preuves, il connait les besoins des travailleurs des villes et des champs.

Est-il possible que des améliorations sensibles sur le plan social puissent être accomplies dans le domaine législatif ? On peut répondre **affirmativement** à cette question.

A une condition essentielle (qui a fait défaut à la IVe République), c'est que **LA STABILITE** puisse permettre, grâce au Groupement des Démocrates, de réaliser un programme commun durant la prochaine législature.

Ce programme accepté par les formations politiques qui l'ont solennellement approuvé sera la charte du Parlement pour la prochaine législature, si le corps électoral, fatigué des luttes du passé, demeure persuadé qu'un seul homme, fût-il Président de la République, ne peut tenir entre ses mains, sans contrôle, le législatif, l'Exécutif et le Judiciaire.

Désigné non seulement par mes camarades socialistes mais aussi par les Groupes signataires du programme commun élaboré, je m'efforcerai loyalement de défendre cette « Union des Républicains » indispensable au bon fonctionnement des institutions républicaines et de poursuivre en commun la réalisation de son programme d'action.

Cet engagement sera respecté par mon ami Ernest-René PONS, **remplaçant éventuel,** désigné à l'unanimité pour cette élection.

Ernest-René PONS
Technicien

Né à Verneuil-sur-Seine, Canton de Poissy, rompu dès sa jeunesse aux questions financières et administratives municipales, grâce au milieu familial dans lequel il a grandi, son père est Maire de Verneuil-sur-Seine depuis de nombreuses années. Militant des Jeunesses Socialistes, il est venu se fixer par la suite aux Mureaux après avoir pendant des années fait une active propagande dans les cantons de Poissy et Meulan en faveur de l'idéal démocratique et du socialisme.

Elu Conseiller Municipal des Mureaux le 26 octobre 1947, ses collègues lui confiaient la présidence de la Commission des Finances et l'élisaient à la fonction de Maire-Adjoint.

Ses connaissances et son actif dévouement lui permirent de seconder Paul RAOULT en toutes circonstances. Son nom est associé à toutes les réalisations municipales qui ont fait des Mureaux l'une des premières communes de Seine-et-Oise sur le plan des réalisations sociales et scolaires.

Vu, le candidat : **Paul RAOULT.**
Remplaçant éventuel : **Ernest-René PONS.**

IMP. MANTAISE

Sciences Po / fonds CEVIPOF